

INFORMATIONS FORMATION PRATICIEN EN HYPNOSE ERICKSONIENNE

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien et de perfectionnement des connaissances prévues par l'article L6313-1 du Code du travail. Elle a pour objectif de former le stagiaire à la compréhension et l'acquisition d'outils de l'hypnose Ericksonienne.

1. Public et niveau de connaissances préalables nécessaire :

- **Pré-requis** : aucun pré-requis nécessaire à l'entrée en formation.
- **Un entretien préalable à l'inscription avec la responsable pédagogique est obligatoire** afin de s'assurer que le projet du stagiaire et ses objectifs correspondent bien à ce que propose D&V.
- **Public** : Tout public (*Les personnes porteuses de handicap veilleront à en informer l'organisme de formation afin de mettre en place des solutions adaptées à leur apprentissage*)

2. Objectifs et compétences visés

- Connaître la posture Ericksonienne ainsi que les présupposés de base de l'hypnose Ericksonienne
- Savoir créer le rapport pour installer un climat de confiance avec n'importe quel interlocuteur
- Savoir maintenir un espace de confort adapté pour le sujet
- Savoir calibrer sur les différents canaux sensoriels
- S'adapter au modèle du monde du sujet
- Connaître et utiliser les principes de ratification et de synchronicité
- Maîtriser la voix de transe et savoir l'adapter de manière stratégique
- Savoir installer un ancrage et générer un état ressource pour soi et pour l'autre
- Connaître les caractéristiques de l'état de transe et savoir le détecter
- Savoir mettre en transe le sujet par l'évocation d'un souvenir
- Maîtriser les techniques d'approfondissement de la transe
- Savoir mettre en transe en utilisant l'induction standard
- Savoir créer des suggestions post-hypnotiques ainsi que des amnésies
- Savoir utiliser le modèle de Milton de manière efficace
- Maîtriser les langages de confusion, de dissociation et transformationnel
- Savoir induire la transe en conversationnel
- Savoir créer différents types de métaphore
- Savoir provoquer des catalepsies ainsi que des lévitations
- Connaître et savoir utiliser à bon escient les protocoles appris
- Maîtriser l'hypnose pour soi en étant capable de se mettre en état de transe
- Savoir conduire une séance complète d'hypnose auprès d'une personne

3. Organisation de l'action de formation :

- **Durée :** 9 jours soit 63h en présentiel (possibilité de distanciel en cas de nécessité)
- **Lieu de formation :** 6 rue au Pain 78100 Saint Germain en Laye (1^{er} étage sans ascenseur) ou via la plateforme Zoom en cas de nécessité.
- **Effectif :** 12 stagiaires maximum pour un meilleur accompagnement et suivi.
- **Dispensée par :** Géraldine ALANA, enseignante en PNL, certifiée IDCOM et INLPTA ; maître praticienne en hypnose éricksonienne, certifiée NGH (National Guild of Hypnotists) ; praticienne en thérapie brève systémique et neurothérapie.
- **Moyens pédagogiques :**

La formation s'organise sous la forme d'une alternance d'exposés théoriques et de démonstrations suivies d'exercices pratiques réalisés par les stagiaires et encadrés par le formateur.

 - Méthode interrogative : échange constant entre le formateur et le stagiaire
 - Méthode active : mise en situation du stagiaire pour approfondir et développer ses compétences
 - Méthode démonstrative : le formateur présente un protocole ou un processus ou une mise en situation.
 - Ressources pédagogiques : Il est remis à chaque stagiaire un livret de formation ainsi qu'un document de synthèse.
- **Moyens techniques :**
 - salle équipée de tables afin de faciliter la prise de notes
 - tableau et vidéoprojecteur
 - mise à disposition de feuilles et stylos
 - Accès à la bibliothèque de l'organisme de formation (sous conditions)
- **Moyens évaluatifs :**
 - une évaluation continue est faite sur la pratique du stagiaire tout au long de la formation
 - une étude de cas remise par le stagiaire avant la fin de sa formation rend compte de l'intégration des connaissances et l'acquisition des compétences enseignées
 - un tableau récapitulatif de 15h de pratique, en plus des heures en classe, à remettre au plus tard 6 mois après la fin de la formation permet au stagiaire de renforcer ses compétences
- **Moyens de sanction de l'action de formation :**
 - une attestation de formation sera remise au stagiaire s'il satisfait aux exigences de suivi de la formation en terme de présence et d'implication tout au long de la formation.
 - une certification de l'institut sera remise au stagiaire s'il répond aux exigences suivantes :
 - * Avoir assisté à l'ensemble de la formation (soit 63h)
 - * Avoir complété la formation avec 15h de mise en pratique dans son environnement
 - * Avoir rendu une étude de cas (présentant une mise en pratique de sa formation)

- **Moyens de contrôle et suivi de l'exécution de l'action de formation :**
 - les feuilles de présence seront signées par le stagiaire et le formateur à chaque demi-journée de formation
 - le stagiaire sera invité à procéder à une évaluation du stage (programme, pédagogie, organisation pratique).

4. Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à :

- **1650€** pour les particuliers avec la possibilité de facilités de paiement
- **2400€** en cas de financement (OPCO, Employeur...)